



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2020 DAE 299 Subventions d'investissement (2 509 067 euros) et conventions avec 117 acteurs économiques parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement »

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19, vous avez adopté le 27 juillet 2020 une délibération relative au lancement de l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement ». Il s'agit de la première édition d'un appel à projets qui s'inscrit dans le plan de relance économique de 200 millions d'euros de la Ville de Paris et qui a vocation à être reconduit en 2021.

Il vise à soutenir financièrement les entreprises parisiennes dans l'adaptation ou la rénovation de leurs locaux en vue de favoriser la reprise de leur activité.

Démontrant qu'ils sont dans une démarche de transformation de leur façon de travailler en prenant en compte les nouveaux enjeux sanitaires et/ou de transition écologique, tous les acteurs économiques parisiens quel que soit leur statut juridique pouvaient déposer leur candidature.

Doté de 6 000 000 euros, cet appel à projets a été ouvert du 27 juillet au 13 novembre 2020. 171 candidatures ont été déposées.

Un jury, composé de représentants de la Ville de Paris, de la Chambre de Commerce de Paris, de la Chambre des Métiers et d'Artisanat de Paris et de Paris Initiative Entreprise a été chargé de désigner les lauréats au regard de la cohérence globale et la qualité du projet, de l'impact en matière de transition écologique et/ou du respect des mesures sanitaires des travaux, aménagements ou installation d'équipements envisagés, ainsi que de la situation financière des candidats.

Ce jury s'est réuni le 24 novembre 2020. Il a retenu 117 projets représentant un budget global de 2 509 067 €.

Pour ces structures lauréates, il est prévu un financement adapté au périmètre de leurs projets (dans la limite 50.000 euros et de 80% des dépenses d'investissement programmées), relevant du soutien aux acteurs économiques.

Les projets des lauréats, correspondant à la cible du texte de l'appel à projets, relèvent principalement de besoins suivants : isolation énergétique, modernisation des installations de chauffage, de luminaires et d'électricité, mise en place de systèmes de réduction et de tri des déchets, réaménagement et équipement des locaux pour y faciliter la distanciation sanitaire ou encore leur mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Dans ce contexte, il vous est proposé un soutien en investissement des 117 projets dont vous trouverez la liste en annexe de cette délibération.

La Ville de Paris s'assurera de la bonne réalisation de ces investissements à travers la signature et le suivi d'une convention d'objectifs avec chacun des bénéficiaires.

Par ces investissements, la collectivité parisienne contribue à la relance économique de la capitale en soutenant directement ces acteurs, tout en favorisant la reprise d'activité de nos artisans et entreprises du bâtiment qui seront sollicités pour la réalisation de ces travaux.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2020 DAE 299 Appel à projets « Relancer mon entreprise autrement » : subventions (2 509 067 euros) et conventions corrélatives avec 117 acteurs économiques parisiens lauréats de l'appel à projets

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1511-3 ;

Vu la délibération 2020 SG 17 en date du 18 mai 2020 relative au plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19 ;

Vu la délibération 2020 DAE 139 en date du 27 juillet 2020 relative au lancement de l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement »

Vu le procès-verbal du jury en date du 24 novembre 2020 de l'appel à projet « Relancer mon entreprise autrement » qui a été lancé le 27 juillet 2020 et clôturé le 13 novembre 2020 ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions à 117 acteurs économiques parisiens et de l'autoriser à signer les conventions corrélatives ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia Polski, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont désignées lauréates de l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement » destiné à soutenir les acteurs économiques parisiens à adapter leurs locaux aux nouveaux enjeux climatiques et sanitaires, les entreprises listées à l'article 2.

Article 2 : Des subventions d'investissement sont accordées aux entreprises suivantes, lauréates de l'appel à projet « Relancer mon entreprise autrement » :

Voir annexe ci joint

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes avec les entreprises désignées à l'article 2, sur le modèle de la convention type, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2020, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.